

Mérenvielle Infos n°42



Juin 2008

SOMMAIRE

Infos générales

✚ Etat Civil	1
✚ Horaires d'ouverture de la Mairie au public	1
✚ ADMR	1
✚ Syndicat des eaux de Grenade	1
✚ Le Centre Social de la Vallée de la Save	2

En Mairie

✚ Présentation du Conseil Municipal	3
✚ Composition des commissions	3
✚ Les Orientations budgétaires de 2008	5

Historique de Mérenvielle

9

La Page Ecologie

11

Actualités de l'Eglise

13

Vivons ensemble

✚ Syndicat intercommunal pour le transport des personnes âgées	14
✚ Les Nuisances sonores	14
✚ Les animaux errants	14
✚ Catastrophes naturelles	14
✚ Accès à la déchetterie et collecte des encombrants	15
✚ Commémoration intergénérationnelle du 8 mai 1945	16

Les Associations

✚ Le repas du 13 juillet 2008	17
✚ L'Arche des Bambins	17
✚ La Boule Mérenvielloise	18
✚ Vivons Mérenvielle	20
✚ Le 38tsm	21
✚ Culture et Loisirs	23
✚ AMJ	24
✚ La Bisonnerie	25
✚ La Chorale	26

Les Petites annonces

27

Etat Civil

Naissances

Lenny LECLERCQ – Né à Toulouse le 08 Janvier 2008

Olivia, Cécilia GUILLEY – Née à Toulouse le 02 Avril 2008

Décès

Daniel, Raymond BOULAY – Décédé le 31 Décembre 2007

Prochain mariage

Mickael AZEMA et Amanda VERRAUX le 18 Août à Mérenvielle



Horaires d'ouverture de la Mairie au public



Lundi	15h30 -19h00
Mardi	14h30 – 18h00
Mercredi	15h00 – 19h30
Vendredi	09h00 – 12h00 14h00 – 18h00
Samedi	09h00 – 12h00 le 1 ^{er} et 3 ^{ème} Samedi du mois

ADMR

L'association du service à domicile, un réseau national proche de chez vous qui propose une large gamme de services : ménage, repassage, garde d'enfants, petit bricolage, petit jardinage, repas à domicile, accompagnement transport, téléassistance, accueil de jour. ADMR, des services à domicile pour tous.



Renseignement en Mairie ou :

13 rue des Litanies

31820 PIBRAC

Tél :05 61 06 83 21

Fax :05 61 06 83 21

<http://www.admr.org/>

Syndicat des Eaux Grenade



Suite au manque de pression sur les quartiers des Hauts de Mérenvielle (Château d'Eau – route de Pujaudran) un numéro de téléphone est à votre service pour remédier à ce désagrément.
Syndicat des Eaux : Allo 05 62 79 86 50

LE CENTRE SOCIAL DE LA VALLEE DE LA SAVE



Atelier Méli Mélo



Conférence sur Radio de la Save



Sortie familiale à la neige



Atelier de cuisine



Fête de la musique à Mérenvielle

Le centre social de la vallée de la Save est un équipement social ouvert aux habitants des villages de Lévignac, Lasserre, Pradère-les-Bourguets, Mérenvielle et Sainte Livrade.

Le centre social est un lieu d'accueil, d'informations et d'orientations sur tous les thèmes de la vie quotidienne. Nous proposons aussi des ateliers collectifs : atelier créatif pour adultes, atelier de français pour adultes, atelier parents/enfants d'éveil, atelier de cuisine, sorties familiales, sorties culturelles, conférences... Notre travail consiste à être au plus près des demandes de la population locale, à l'écoute des familles adhérentes, proche des associations, mairies et autres structures.

« PIQUE-NIQUE DU CENTRE SOCIAL DE LA VALLEE DE LA SAVE »

Chaque année, les adhérents du centre social de la vallée de la Save se retrouvent autour d'un pique-nique géant. Les familles adhérentes apportent un plat sucré ou salé et tous ensemble nous savourons ce moment de détente et de partage.

Pour 2008, la place du village de Mérenvielle nous accueillera
Dimanche 08 juin de 12 heures à 20 heures environ



Pique-nique des adhérents 2007 à Mérenvielle

Contact : Centre social de la vallée de la Save

5 rue de la mairie 31530 LEVIGNAC

☎05.62.13.80.20

N'hésitez pas à pousser la porte, l'équipe sera heureuse de vous recevoir !

Présentation du Conseil Municipal

De gauche à droite :

Marlène CARASSUS, Denis GISSOT, Nadine ROBERT, Eric GARRIGUES, Eveline ZIZARD, Raymond ALEGRE
Bernard SERIS, Armand REGNARD, Bernadette MILHES, Jean-Pierre LAVILLE, Christophe CROS



Composition des Commissions

Finances:	ALEGRE Raymond MILHES Bernadette	LAVILLE Jean-Pierre SERIS Bernard
Environnement et Urbanisme:	ALEGRE Raymond MILHES Bernadette LAVILLE Jean-Pierre	CROS Christophe GARRIGUES Eric REGNARD Armand
Fêtes et Animations Culturelles:	CARASSUS Marlène CROS Christophe	ZIZARD Eveline
Communication	CARASSUS Marlène CROS Christophe	ROBERT Nadine
Bâtiments Communaux:	ALEGRE Raymond LAVILLE Jean-Pierre GISSOT Denis	REGNARD Armand SERIS Bernard
Agriculture:	GARRIGUES Eric	
Transport des Per. Agées	ALEGRE Raymond	
Correspondant Défense Sécurité Civile	LAVILLE Jean-Pierre ROBERT Nadine	

	Titulaires	Suppléants
Commission d'appel d'offres:	ALEGRE Raymond MILHES Bernadette LAVILLE Jean-Pierre SERIS Bernard	GISSOT Denis REGNARD Armand ROBERT Nadine

**Délégués aux Etablissements
publics à caractère intercommunal (E.P.C.I.)**

	Titulaires	Suppléants
Syndicat Val de Save (Cuisine C. Lé vignac:)	MILHES Bernadette ZIZARD Eveline	CARASSUS Marlène GARRIGUES Eric
Syndicat des Eaux S. C. : Grenade:	CROS Christophe GARRIGUES Eric	REGNARD Armand ZIZARD Eveline
Syndicat d' Electricité Le Castéra:	REGNARD Amand SERIS Bernard	
S. I. V. O. M. de la Vallée de la Save	ALEGRE Raymond MILHES Bernadette	CARASSUS Marlène SERIS Bernard

Délégués Communauté de Communes de la Save au Touch

Titulaires	Suppléants
ALEGRE Raymond MILHES Bernadette LAVILLE Jean-Pierre GARRIGUES Eric	CROS Christophe REGNARD Armand ROBERT Nadine ZIZARD Eveline

Composition du Conseil d' Administration du C. C. A. S. (2008)

ALEGRE Raymond	Président
MILHES Bernadette	Vice Président
CARASSUS Marlène	Membre du Conseil Municipal
ROBERT Nadine	Membre du Conseil Municipal
ZIZARD Eveline	Membre du Conseil Municipal
FANGEAU Carole	Membre Externe au Conseil Municipal
GIRARD Laurence	Membre Externe au Conseil Municipal
PICOLE Béatrice	Membre Externe au Conseil Municipal
ROBERT Alain	Membre Externe au Conseil Municipal

LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES DE 2008

Le budget qui a été adopté en première lecture par le conseil municipal le 04 avril 2008 est la continuité de la politique financière et la traduction des objectifs à court, moyen et long terme de l'équipe municipale, en cohérence avec son programme de campagne.

La maîtrise des dépenses permet de ne pas augmenter et de maintenir dans la fourchette basse nationale les taux communaux d'imposition actuels, soit 14,50% pour la taxe d'habitation, 17,50% pour le foncier bâti et 86,00% pour le foncier non bâti.

1. LE FONCTIONNEMENT GENERAL DES SERVICES

➤ En Dépenses

Le budget est de **518 713 €**

Hors l'opération spéciale de 63 252 € que l'on retrouve en reversement à la section d'investissement (opération pour la réfection de la maison de Belloc, propriété de la mairie, et prise en charge pour ce montant par les assurances) les prévisions budgétaires de dépenses en 2008 sont de **455 461 €** contre

402 879 € en 2007. Ces dépenses de fonctionnement sont en augmentation de 13,5% par rapport au budget précédent. Parmi celles-ci :

1. Les charges à caractère général sont en augmentation de 19 250 € principalement du fait :
 - de la création d'un poste « études et recherches » à hauteur de 3 000 €
 - d'un retard de facturation d'affranchissement de 2 000 €
 - d'une prévision d'achat de matériel pour la salle polyvalente et la crèche de 5 000 €
 - de l'augmentation de 11 000 à 15 000 € du poste « entretien des voies et réseaux »
 - des prévisions d'honoraires et d'annonces et insertions liés aux études en cours et à venir portées de 4 700 à 10 000 €

Les autres postes ne font pas l'objet de variations significatives.

2. Les charges de personnel sont en augmentation de 3 350 € (+2,9%), dont 3 000 € de personnel mis à disposition seront refacturés. Si les cotisations URSSAF sont en augmentation (+1 500 €), les cotisations aux ASSEDIC sont en diminution de 1 000 € - personnel titularisé - ainsi que les cotisations pour assurances du personnel (2 000 €)

3. Les autres charges de gestion courante : **163 580 €** au lieu de 153 760 €

- La contribution à la Communauté des Communes de la Save au Touch (3 070 €) reste inchangée
- Le poste indemnité des élus a été révisé par la création d'un poste de 2ème adjoint.
- Sur la base des **participations aux frais de fonctionnement** des écoles, du centre de loisirs et au SIVOM, ces charges sont en augmentation de 3 000 € par rapport à 2007, la participation au SIVOM étant à elle seule portée de 18 000 à 21 000 €
- La **subvention** de fonctionnement à la crèche « l'Arche des Bambins » a été portée de 63 000 à 70 000 € pour l'équilibre budgétaire de cette structure communale
- Les autres subventions ont été reconduites en l'état
- Les **intérêts** liés aux emprunts contractés sont en diminution de 900 €.

➤ En Recettes

Hors opération spéciale « Belloc », les prévisions de recettes de l'exercice s'établissent à **380 922€**, contre 352 106 € en 2007, tandis que les excédents antérieurs reportés sont de **74 538 €** pour une balance à **518 713 €**.

1. Les recettes liées aux impôts et taxes s'établissent à 124 400 € contre 117 000 € en prévisions 2007, pour un réalisé de 120 700€ sur cette période
2. La dotation de solidarité communautaire qui était de 15 641 € en 2002, de 20 467 € en 2003, de 35 750 € en 2004, de 38 833 € en 2005 passait à 44 787 € en 2006 et devait rester stable en prévision 2007. La somme réellement allouée de 54 566 € et a été reconduite à hauteur de 55 000 € au budget 2008
3. Les dotations et participations diverses sont en augmentation de 11 000€ du fait :
 - des Dotations Générales de Fonctionnement (D.G.F.): +1 000 €;
 - de participation des communes(+2 000 €), et de la Caisse d'Allocations familiales (+5 000 €) au fonctionnement de la crèche en augmentation du fait principalement de la subvention CAF proportionnelle à la fréquentation de la crèche;
 - du fond de péréquation sur les droits d'enregistrement et de mutation (+5 000 €);Certaines dotations mineures sont en diminution.

2. LES INVESTISSEMENTS

- Après les opérations d'acquisitions foncières réalisées en 2005, une nouvelle provision de 50 000 € est prévue au budget avec recours à l'emprunt pour saisir toute nouvelle opportunité
- Un budget de 75 000 €, dont 63 252 € pris en charge par les assurances a été prévu pour réparer le sinistre « catastrophes naturelles » de la maison de Belloc
- Une provision de 20 000 € est prévue pour les travaux d'insonorisation de la salle polyvalente, tandis que 10 000 € sont prévus pour l'achat de mobilier et de matériels pour la crèche et la mairie
- 15 000 € amortissables sont consacrés aux frais d'étude pour la poursuite des accompagnements P.L.U, assainissement et aux aménagements à venir des bâtiments communaux (mairie et ateliers municipaux)
- L'étude sur le réaménagement du cimetière programmée sur une durée de 3 ans minimum (diagnostic, état des lieux, mise en conformité) se poursuit avec un budget de 10 000 € qui sera consacré à la création d'un « colombarium »
- La dette au 1^{er} janvier 2008 s'établit à 175 796€ contre 200 776€ en 2007. Les annuités d'emprunts de l'exercice sont de 37 122€ dont 30 412€ d'amortissement et 6 710 € d'intérêts

En 2007, la somme de 39 000€ était programmée pour être transférée de la section « fonctionnement » à la section « investissements ».

Pour 2008, hors opération « Belloc », c'est une prévision de **60 000 €** d'excédents de fonctionnement qui est transférée à la section « investissements ».

MAIRIE DE MERENVIELLE CA 2007 BP 2008				
Chapitres	SECTION DE FONCTIONNEMENT	Budget	Réalisé	Budget
	VUE D' ENSEMBLE	2007	2007	2008
N°	DEPENSES DE L' EXERCICE	402 879	301 995,09	518 713
011	Charges à caractère général	85 450	53 556,54	104 700
012	Charges de personnel et frais assimilés	115 850	108 417,81	119 350
65	Autres charges de gestion courante	153 760	132 082,69	163 580
66	Charges financières	7 900	7 808,05	7 000
67	Charges exceptionnelles		130,00	150
68	Dotations aux amortissements et aux provisions			
022	Dépenses imprévues	919		681
023	Virement à la section d' investissement	39 000		123 252
002	Déficits antérieurs reportés			
Total	DEPENSES	402 879	301 995,09	518 713
	RECETTES DE L' EXERCICE	352 106	375 675,87	444 174
70	Produits des services, du domaine	17 700	474,90	20 600
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes	163 072	175 705,80	179 850
74	Dotations, subventions, participations	148 634	180 825,97	159 572
75	Autres produits de gestion courante	17 700	17 921,70	17 900
76	Produits financiers		5,25	
77	Produits exceptionnels		74,00	63 252
78	Reprises sur amortissements et provisions			
013	Atténuation de charges	5 000	668,25	3 000
002	Excédents antérieurs reportés	50 773	50 772	74 539
Total	RECETTES	402 879	426 447,87	518 713

Résultat de Clôture: 124 452,78 €

Résultat de l'Exercice: 73 680,78 €

Chapitres	SECTION D'INVESTISSEMENT	Budget	Résultat	Budget
	VUE D' ENSEMBLE	2007	2007	2008
N°	DEPENSES	224 150	39 762,26	211 650
001	Déficit d'investissement reporté			
	Dépenses d' équipement	194 000	10 829	180 000
20	Immobilisations incorporelles	28 700	10 150,45	15 000
21	Immobilisations corporelles	65 300	679,02	70 000
23	Immobilisations en cours	100 000		95 000
	Opérations d' équipement (total)	30 150	28 932,79	31 650
	Dépenses des opérations financières	30 150	28 932,79	31 650
16	Remboursement d'emprunts et dettes	30 150	28 932,79	31 650
020	Dépenses imprévues			
	RECETTES	224 150	14 804,62	211 650
001	Excédent d'investissement reporté			
	Recettes d' équipement	177 250	7 858,00	78 138
13	Subventions d' investissement	49 500	7 858,00	6 138
16	Emprunts et dettes assimilées	127 750		72 000
	Opérations d' équipement (total)	7 900	6 947	10 260
	Recettes des opérations financières	7 900	6 946,62	10 260
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 900	6 946,62	10 260
021	Virement de la section de fonctionnement	39 000		123 252

Résultat de Clôture: -24 957,64 €

Résultat de l'Exercice: -24 957,64 €

Compte Administratif: 99 495,14 €	Résultat de l'Exercice: 48 723,14 €
--	--

1068 Affectation de Résultat: 24 958 002 Excédent Reporté: 74 538

Total des prévisions 2008: Fonctionnement et Investisseme 730 363 €

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

COMPTE ADMINISTRATIF 2007

PREVISIONS Budget 2008

		BP 2007	CA 2007	BP 2008
Chapitres	LIBELLES	Budget 2007	Réalisé 2007	Budget 2008
N°	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	6 429	86,00	9 537
60623	Alimentation	2 600		4 000
60631	Fournitures d' entretien			
60632	Fournitures de petit équipement	500		500
6064	Fournitures administratives			
6232	Fêtes et cérémonies			
63512	Taxes foncières	100	86,00	100
6561	Secours d'urgence	2 000		3 000
6562	Aides	1 229		1 937
674	Subventions exceptionnelles			
002	Déficit antérieur reporté			
N°	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	6 429	6 802,66	9 537
70311	Part sur concessions dans les cimetières		152,44	150
70388	Autres redevances et recettes diverses			
706	Prestations de services		170,82	170
7474	Subventions ou participations de la Commune			
752	Revenus des immeubles. Locations	2 500	2 300,00	2 500
7713	Libérations reçues		250,00	
778	Autres produits exceptionnels			
002	Excédents antérieurs reportés	3 929	3 929,40	6 717

Rés. Co. Adm. 6 716,66 €

Rés. Exer. 2 787,26 €

Historique de Mérenvielle

Les documents ne permettent pas de remonter l'histoire du village avant 1580. « MERENVIELLE » pourrait avoir pour origine une formation toponymique : **MINA**, nom d'une femme germanique hérité de l'invasion des Wisigoths au 5^{ème} siècle, auquel on aurait ajouté le mot **VILLA** (domaine). L'autre origine pourrait être le nom latin d'un homme **MARINO**, accolé également à VILLA.



Carte en 1750

MERENVIELLE fut une petite seigneurie dépendante du Conté de l'ISLE. Pendant les guerres de religion, le Conte Gabriel de Montgomery (1560-1574), Seigneur de LORGES, capitaine de la garde écossaise (le même qui causa la mort d'Henri II lors d'une joute en 1559) fit raser de fond en comble le château du Seigneur de MERENVIELLE. Celui-ci adressa une supplique au roi Henry III pour obtenir des secours ainsi qu'une diminution des impôts. Le château ne fut toutefois jamais reconstruit et il n'en existe pratiquement aucun vestige, à l'exception du puits qui a été déblayé et qui se trouve au milieu de la place du village.

La maison dite de la « Basse Cour » devait être celle du régisseur. En 1966, une brique incrustée de plomb portant une inscription 1732 a été trouvée au-dessus de la porte d'entrée. Un habitant se rappelle avoir vu des trous ronds dans la cuisine et il ne fallait pas s'en approcher « de peur de tomber dans les oubliettes ».

En 1690, MERENVIELLE fut érigée en communauté. Une assemblée de village réunissant les chefs de famille délègue ses pouvoirs à deux consuls qui assurent un véritable pouvoir exécutif. Les décisions sont prises après un vote des assistants de l'assemblée et avec les Consuls ils administrent ainsi conjointement la communauté.

Le territoire de la commune s'étend sur une superficie de 1045 hectares, dont 643 de terre labourables, 45 hectares de prés et 208 hectares de bois. Ses dimensions sont de 4,7 kilomètres du N.O. au S.E. et de 3,3 kilomètres du S.O. au N.E.



L'altitude de MERENVIELLE varie de 150 m à la gare, point le plus bas, à 285m sur le plateau du « Rabailly », point le plus haut. Il y a sur la commune 37 lieux-dits. Le sol, d'origine quaternaire ou diluvien, argilo-calcaire, provient de la décomposition et du pourrissement des schistes et granits descendus des Pyrénées.

Les routes actuelles existent depuis la fondation du village.

L'église est dédiée à Saint Pierre et Saint Paul. Le bénitier est classé par les monuments historiques et le maître-hôtel en marbre est un don d'un habitant de la commune.

Le presbytère a été construit vers 1880 (avec des briques de l'ancien château ?) Le Père BEZY (enterré au cimetière de Mérenvielle) est le dernier à l'avoir habité en 1924.

MERENVIELLE a été une des premières communes du département à avoir le **téléphone** (dans le cagibi en rentant à droite dans la mairie).

La poste avait été créée en 1920 - 1922.

La commune disposait également d'un café, d'une épicerie et d'un bureau de tabac. La construction de la **ligne de chemin de fer** Toulouse - Auch a commencé en 1865. Elle était concédée à la Compagnie du Midi par décret du 17 juin 1865. Par suite d'interruptions liées à la guerre de 1870, elle n'a été livrée à l'exploitation que le 22 octobre 1877. On pensa même à l'électrifier en 1927...

A l'origine, la ligne devait passer par Pujaudran. Un ingénieur des Ponts et Chaussées ayant travaillé dans les Pyrénées, le Massif Central, en Chine et en Indochine a fait passer la voie ferrée par MERENVIELLE... Parce qu'il y habitait !!! A l'origine,, la gare devait s'appeler « LASSERRE-SEGOUFIELLE ». Mr CABARET, drapier à Paris et ayant fait construire le château de Fargia vers 1850 a dit « **NON**, la gare est sur la commune de MERENVIELLE et s'appellera... MERENVIELLE »

EVOLUTION DE LA POPULATION

MERENVIELLE est aujourd'hui un village rural (pour reprendre un terme cher à la Direction Départementale de l'Équipement).

En 1855, la population était de 255 habitants. C'est en 1886 qu'elle devait atteindre son maximum avec 279 personnes. La commune n'a alors pas échappé au phénomène de l'exode rural. En 1911, la population n'était plus que de 184 habitants. Stabilisée jusque dans les années 50, elle a ensuite décliné jusqu'à 131 personnes en 1975, cause de la disparition des commerces.

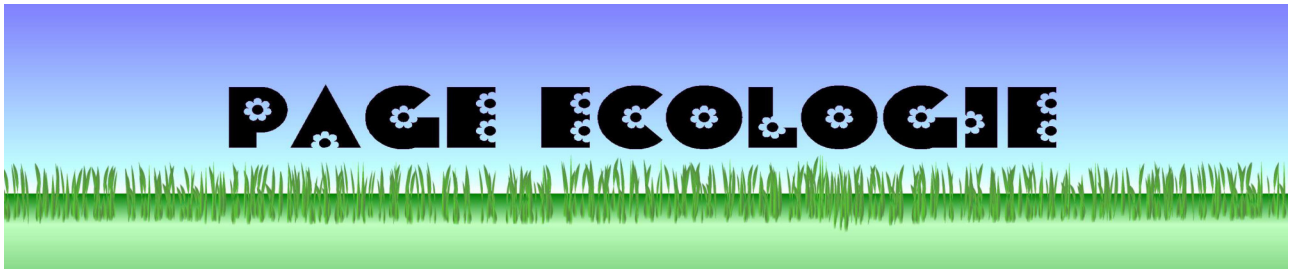
Liée au développement économique de la région, la population réelle était de 356 habitants en 1996 occupant 126 résidences principales. Mérenvielle comptait 11 exploitations agricoles, 6 artisans et 5 professions libérales. Lors du dernier recensement en février 2007, la population en constante augmentation s'établissait à 463 âmes.

Mérenvielle dispose d'une crèche communale et halte-garderie « L'ARCHE DES BAMBINS » dont la capacité globale d'accueil est de 25 bambins.

Nous sommes toujours à la recherche des armoiries de notre village.

Le blason de la famille **Izalguier** en pierre de 20 cm de haut et de 18 cm de large, scellée au-dessus de la porte du pigeonnier de Beau Soleil, sur la tour côté S.E, pourrait devenir notre emblème...





L'adieu au filament

Economie d'énergie oblige, la bonne vieille ampoule à filament de Thomas Edison créée en 1879 vit ses derniers jours et devrait s'éteindre d'ici à 2010, leur disparition en France a été actée dans les conclusions du Grenelle de l'environnement.

L'éclairage, on l'ignore souvent, est la **deuxième source de consommation** d'électricité du domicile : environ 15 % du total, certes derrière les appareils à froid (32 %) mais à peu près à égalité avec le lavage du linge, de la vaisselle ou de l'électronique domestique.

Or, environ 80 % du marché est encore occupé par les lampes à incandescence dont le rendement est déplorable : généralement moins de 5 % de l'électricité qu'elles consomment est converti en lumière, le reste, 95 %, est gaspillé en chaleur.

Ses remplaçantes : La lampe fluocompacte et la lampe à led

La **lampe fluorescente**, aussi appelée **lampe fluorescente compacte** ou plus simplement **fluocompacte**, est une adaptation du tube industriel à un usage domestique. C'est un tube fluorescent émettant de la lumière, dont le tube est miniaturisé, plié en deux, trois ou quatre, ou encore enroulé, doté d'un culot contenant un ballast électronique.



La **lampe à led** se développe rapidement mais pour l'instant son faible niveau d'éclairage la réserve à l'usage des lampes de bureaux. Elle ne sera donc pas étudiée ci-dessous.

Avantages de la lampe fluocompacte

- un meilleur rendement : permet de diviser par 5 la consommation d'électricité, une lampe de qualité de 20W produira le même éclairage qu'une lampe à incandescence de 100W.
- une durée de vie de 5 à 20 fois plus longue (soit 5000 à 20000 heures contre 1000 heures).
- Ces lampes chauffent très peu

Elles sont bien adaptées aux pièces qui sont destinées à être allumées longtemps (salon, cuisine, chambre) et moins aux pièces type WC.

Inconvénients

- Leur utilisation est plus contraignante. Les lampes basse consommation sont prévues pour une alimentation stable, pas de gradateur ou lampes radar (sauf pour certains modèles spéciaux).
- Une lampe fluorescente est souvent plus volumineuse qu'une lampe à incandescence de luminosité équivalente.
- Il faut un certain temps (de l'ordre de quelques dizaines de secondes) aux lampes fluorescentes pour atteindre leur intensité lumineuse optimale. Ce qui peut être gênant quand la lampe ne sert que pour de courtes périodes (éclairage de couloir ou d'escalier). Les modèles récents de qualité ont un temps d'allumage quasi-immédiat.
- Le rendu des couleurs est moins bon que celui d'une lampe



incandescente, sa lumière parait plus froide. Les modèles récents de qualité minimisent les défauts présentés ci-dessus.

- Il faut également signaler l'émission de rayonnement haute fréquence dans une sphère de 1m autour de l'ampoule. Il est donc déconseillé d'utiliser ces ampoules en tant que lampes de chevet ou de bureau (utiliser des lampes à led).
- Comme elle contient des poudres fluorescentes, composants électroniques et un gaz à base de vapeur de mercure, la lampe usagée ne doit pas être jetée aux ordures ménagères car elle est polluante. Vous pouvez rapporter l'ancien tube **sans le casser** à votre revendeur, qui a l'**obligation** de vous le reprendre en vertu de la directive européenne 2002/96/CE. De nouvelles technologies comme le phosphore blanc (sans mercure) sont à l'étude.



Calcul économique :

Sachez que même si elle reste 5 à 10 fois plus chère, une lampe fluocompacte de 20w allumée 2 heures/jours sera payée **en moins d'un an** et que, sur sa durée de vie, une l'économie totale réalisée sera de de plus de **30 €**, estime l'Ademe.

Types de Culots :

Il existe différents type de culot, les 3 plus courants étant le E14 et E27 à vis et le B22 à baïonnette



Formes et esthétique et couleurs :

Si le choix était limité il y a quelques années, ce n'est plus le cas aujourd'hui :



Pour économiser de l'électricité :

- Privilégions les apports de l'éclairage naturel.
- Éteignons les lumières lorsque nous quittons une pièce.
- Lors de l'achat, comparons les ampoules entre elles grâce à l'étiquette énergie.
- Pensez à dépoussiérer les ampoules, propres, elles émettront jusqu'à 15% de lumière en plus !

Alors convaincu ? Essayer, vous soulagerez votre porte-monnaie à moyen et long terme, et vous préserverez l'environnement en utilisant moins d'énergie, et donc moins de pétrole et de nucléaire.

ACTUALITES DE L'ÉGLISE

Le Doyenné de CADOURS GRENADE dénommé « LE GRAND SELVE » regroupe 38 communes dont MERENVIELLE.

Il est desservi par deux Prêtres :

Le Père Hervé du PLESSIS, Doyen

Le Père Arthur de LEFFE

Tous deux essaient de redynamiser le secteur et ont organisé leur présence ainsi :

- 3 lieux fixes pour les messes hebdomadaires

Le Samedi 18h00 LEVIGNAC

Le Dimanche 09h30 LAUNAC

Le Dimanche 11h00 GRENADE

La répartition des autres lieux de culte est à consulter sur le bulletin mensuel affiché à l'église et disponible en mairie.

Permanences : Tél. 05 61 82 61 35 au secrétariat du Doyenné à GRENADE pour tous renseignements et demandes :



Père du PLESSIS	Mardi	17h00 à 19h00	
Père de LEFFE	Vendredi	17h00 à 19h00	
Bénévoles	Mardi	10h00 à 12h00	15h00 à 19h00
	Mercredi	-	17h00 à 19h00
	Jeudi	10h00 à 12h00	17h00 à 19h00
	Vendredi	10h00 à 12h00	17h00 à 19h00
	Samedi	10h00 à 12h00	17h00 à 19h00

Pour voir un Prêtre : Presbytère de LEVIGNAC, le samedi à 17h00

Messes en Juin 2008

Dimanche 1^{er} Juin	09h30 MERENVIELLE – Fête patronale
Samedi 7 Juin	18h00 LEVIGNAC et COX
Dimanche 8 Juin	09H30 LAUNAC et PELLEPORT – Fête 11h00 GRENADE et LARRA – Fête
Samedi 14 Juin	18h00 LEVIGNAC et ONDES
Dimanche 15 Juin	09H30 LAUNAC et MERVILLE 11h00 GRENADE et CADOURS
TOUS LES DIMANCHES 10h45 à LA TRAPPE S ^{te} MARIE du DESERT	

Internet : <http://www.doyennedugrandselve.fr/>

Vivons ensemble

Syndicat Intercommunal pour le Transport des personnes âgées

Vous avez 65 ans et plus, vous pouvez voyager moins cher

Avec la carte de circulation, qui vous donne droit à 35% de réduction dans tout le département de la Haute-Garonne.

Quels transports sont concernés :

- ✚ Les bus arc en ciel
- ✚ Les transporteurs routiers régionaux
- ✚ Les trains régionaux SNCF

Comment obtenir cette carte ?

Présentez-vous à la mairie, muni d'une photo et d'une pièce d'identité
(cette carte coût 2,50 €)



Les nuisances sonores

Nous vous rappelons que l'usage des dispositifs techniques bruyants, outils de bricolage, de jardinage et appareils de diffusion sonore, susceptibles de déranger votre voisinage est prohibé en dehors des horaires légaux suivant :

- ✚ Les jours ouvrables de **8h30 à 12h00** et de **14h30 à 19h30**
- ✚ Le samedi de **9h00 à 12h00** et de **15h00 à 19h00**
- ✚ Le dimanche et jour fériés de **10h00 à 12h00** et de **16h00 à 18h00**

Le non respect de ces disposition est répréhensible en application des dispositions des articles L 2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, des articles L 571-1 et suivants du Code de l'Environnement relatifs à la lutte contre le bruit, et des décrets d'application n° 95-408 et n° 95-409 du 18 avril 1995.

Les animaux errants

Le chien est l'animal de la famille, de la maison et le gardien de la propriété. Le chien est l'ennemi des rôdeurs, des voyageurs et il est presque un enfant de la famille.

Alors par respect pour nos animaux de compagnie et pour leur sécurité, évitons de les laisser divaguer.



Catastrophes naturelles



Vous avez constaté des dommages concernant votre habitation (fissures). La procédure « catastrophes naturelles » peut s'appliquer sur des biens couverts par un contrat d'assurance.
La reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle peut être constatée pour un nombre d'habitations important.
Toute personne touchée par ce phénomène peut constituer un dossier en mairie.
Pour tout complément, voir le secrétariat de mairie.

Déchetteries de Colomiers

Adresse

Déchetterie de Colomiers
Chemin de la Ménude
ZI En Jacca
31770 COLOMIERS
Tél : 05 61 78 09 99

Horaires d'ouverture :

Du lundi au dimanche : 08h30 à
18h30

Fermé mardi et jours fériés



Accès

Pour se rendre à la déchetterie, les usagers doivent uniquement utiliser :

- 1/ Des véhicules légers éventuellement attelés d'une remorque (8m maximum)
- 2/ Des fourgons tôlés d'une largeur inférieure à 2,25 m, d'un poids total en charge inférieur à 3,5 tonnes et non attelés.

Et se présenter avec un justificatif de domicile (carte d'identité, facture EDF...).

Les véhicules professionnels et ceux dont le PTC est > 3,5T ne sont pas admis.

Produits autorisés :

Papier, Carton , Verre , plastiques, bois
Electro-ménager , Ferraille et métaux non ferreux
Déchets de jardin (feuilles, tontes, tailles, branchages...)
Gravats et inertes , tout venant (autres plastiques, matelas...)

DECHETS MENAGERS SPECIAUX : Quantités admises moins de 10 litres ou unités.

Piles, batteries, Huiles de vidange et de friture
Peintures, vernis, colles, Solvants chlorés et non chlorés
Acides et bases, Cosmétiques, aérosols, Radiographies

Produits interdits :

Ordures ménagères, Eléments entiers de voiture ou de camion
Textile, Cadavres d'animaux
Produits explosifs (bouteilles de gaz)
Déchets hospitaliers, Déchets industriels
Déchets présentant des risques pour la sécurité des personnes et pour l'environnement en raison de leur inflammabilité, de leur toxicité, de leur pouvoir corrosif ou de leur caractère explosif (exemple : amiante)

Achat de compost :

les déchets verts apportés à la déchetterie sont acheminés jusqu'à une plate-forme de compostage pour être transformés en compost. (Tél : 05 61 84 37 81)

Vous pouvez acheter ce compost :

- soit en vrac sur la plate-forme (il est alors nécessaire de venir avec un contenant tel qu'une remorque, un seau...)
- soit en sac à la déchetterie même.

Collecte des Encombrants :

La collecte des encombrants a lieu principalement le 1^{er} vendredi de chaque mois.

Ne pas oublier de s'inscrire en Mairie **une semaine avant**.

Tél : 05.61.86.61.64

Commémoration intergénérationnelle du 8 mai 1945 !

La cérémonie de commémoration du 8 mai a réuni autour de la stèle communale les représentants des anciens combattants de Lévigac, Madame Marie-Claude Leclerc, Conseillère générale, Madame Hélène Mignon, Députée honoraire, Monsieur Raymond Alègre, Maire, Madame Bernadette Milhès, Première Adjointe, des élus municipaux, des représentants de l'Assemblée Municipale des Jeunes, des présidents d'associations et des habitants de la commune.

Une cinquantaine de participants de toutes générations qui se sont ensuite retrouvés pour le pot de l'amitié à la salle polyvalente.



Les représentants de l'Assemblée Municipale des Jeunes ont, eux aussi, déposé une gerbe devant la stèle.

13 Juillet 2008



Retenez votre soirée du **13 juillet 2008 à 19h00.**

C'est la Fête à Mérenvielle !!!
Apéritif offert par la Municipalité
Paëlla géante

Feu d'artifice et bal

Tarif adultes : 15€

Enfants (moins de 12 ans) : 7€

Enfants de moins de 5 ans : Gratuit

Pensez à amener vos assiettes et couverts, merci

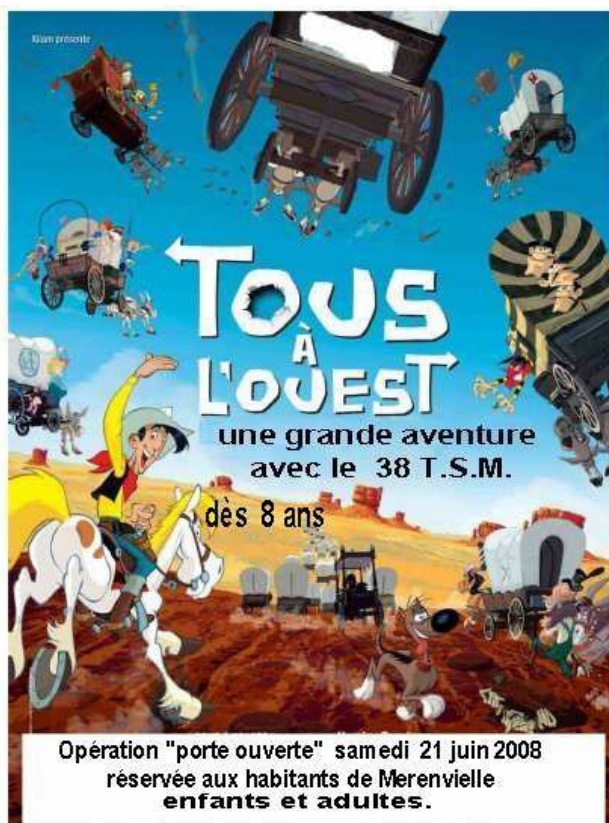


L'Arche des Bambins

Diplômée depuis 2002, Mademoiselle Magali Cornuaille a exercé en tant qu'éducatrice de jeunes enfants au sein de différentes structures d'accueil de la petite enfance.

Elle a rejoint début Avril l'équipe de la crèche au poste de coordinatrice Directrice.

Bienvenue à Magali.



Portes Ouvertes au 38TSM

Vous êtes cordialement invités par les membres du 38 Tir Sportif Mérenviellois le Samedi 21 juin 2008 de 14h00 à 17h00 pour découvrir le Tir Sportif de loisirs.

LA BOULE MERENVIELLOISE

RECORD D'AFFLUENCE BATTU

Le concours officiel du 2 mars 2008 qui s'est déroulé sur le terrain de Mérenvielle a permis à ses organisateurs de battre largement leur record d'affluence.

En effet, le concours du matin réservé au tête à tête, c'est-à-dire en individuel a réuni 60 compétiteurs lève tôt, alors que celui de l'après-midi, en doublette permettait à 148 personnes de se rencontrer.

Il faut avouer que le temps était de la partie, mais au-delà, il est certain que les concours officiels organisés par le club local sont de plus en plus appréciés par les joueurs qui ne courent pas après les grosses primes, ce qui leur permet de pratiquer leur sport favori dans la meilleure ambiance et à l'écart de tous les incidents qui émaillent souvent de nombreux concours régionaux de plus grande envergure.

SORTIE BOWLING

Après un hiver maussade, peu propice à leur activité favorite, les boulistes des trois clubs amis, Mérenvielle, Brax et Pujaudran se sont retrouvés le 22 mars au bowling de Colomiers.

Une cinquantaine de membres ont disputé trois parties acharnées avant de partager un excellent repas bien mérité.

Encore une fois, l'amitié était au rendez-vous et les projets de performances sportives pour la saison 2008 n'ont pas manqué.

Tout le monde s'est quitté vers 23h30 en se promettant de se retrouver dans les jours à venir avec les boules en main.



VIDE GRENIER DU 17 MAI 2008

Malgré un temps très capricieux, le vide grenier s'est déroulé dans de bonnes conditions.

Merci aux Mérenviellois qui nous ont rendu visite et qui ont exposé.



Comme depuis plusieurs années, L'Association France Amitié Niger, dévouée au destin des enfants du Niger était présente.

CALENDRIER

<p>Juin 2008 01/06 : Rencontre 4 villages à Mérenvielle 06/06 : Concours du vendredi à Mérenvielle 08/06 : Rencontre 4 villags à Pujaudran 13/06 : Concours du vendredi à Brax 20/06 : Concours du vendredi à Brax 22/06 : Rencontre 4 Village à Brax 27/06 : Concours du vendredi à Brax 29/06 : Concours (com & Art) doublettes poules à Brax</p>	<p>Juillet 2008 04/07 : Concours 09h00 TàT 19h30 4 parties doublettes à Mérenvielle 05/07 : Concours officiel 4 parties à Pujaudran 11/07 : Concours du vendredi à Mérenvielle à 19h30 (grillade) 13/07 : Concours Fête 14h30 à Mérenvielle (amical) 18/07 : Concours du vendredi à Mérenvielle 25/07 : Concours du vendredi à Brax</p>
<p>Août 2008 01/08 : Concours du vendredi à Brax 08/08 : Concours du vendredi à Brax 15/08 : Concours du vendredi à Mérenvielle 22/08 : Concours du vendredi à à Mérenvielle 29/08 : Concours du vendredi à à Mérenvielle 31/08 : Concours officiel à Pujaudran 4 parties</p>	<p>Septembre 2008 05/09 : Concours du vendredi à Mérenvielle 07/09 : Concours Vaillant à 14h30 à Brax (repas & soirée) 12/09 : Concours du vendredi à Brax 14/09 : Concours TàT 09h00 + 4 parties à 14h30 doubletteà Mérenvielle 19/09 : Concours du vendredi à 19h30 à Mérenvielle clôture grillades 26/09 : Concours du vendredi à Brax 28/09 : Challenge BASTIEN doublettes & poules à Brax</p>
<p>Octobre 2008 03/10 : Clôture des concours Vendredi soir à Bras – grillade 15/10 : Repas de fin d'année 25/10 : Assemblée Générale de Brax 26/10 : Assemblée Générale de Mérenvielle</p>	

RAPPEL

Tous les Mérenviellois qui souhaitent pratiquer une pétanque LOISIR dans la meilleure ambiance conviviale sont les bienvenus.

Ce club est leur club ouvert à tous, de tous âges.

ALLO : **06.24.74.27.79** ou **05.61.86.14.80**

Naissance d'une nouvelle association à Mérenvielle

VIVONS MERENVIELLE

Cette association Loi 1901 est ouverte à tous les Mérenviellois sans distinction d'opinions ou de croyances.

Elle vise simplement l'animation et le développement de la vie en société et a pour objectif de favoriser le lien social par une réflexion sur les préoccupations et les aspirations des habitants du village.

Les réunions organisées tous les 2 mois permettent de débattre de nos problèmes au quotidien et proposer des projets associant les citoyens de la commune.

L'assemblée constitutive du 4 avril a permis au collectif de préciser les objectifs de l'association qui ont été approuvés à l'unanimité des présents.

Un appel à candidature a été lancé pour le Conseil d'Administration.

Ont été élus à l'unanimité :

Bernadette Durand Milhès, Martine Versey, Gilles Nave, Anne-Marie Nave, Béatrice Picole, Amand Régnaud, Gérard St Supéry, Laure Deschamps-Sales, Michel Selves, Jean-Paul Sounac et Rose Sounac.

Le bureau de l'association a été élu comme suit :

Président	Michel Selves
Vice-Président	Martine Versey
Secrétaire	Laure Deschamps-Sales
Secrétaire Adjoint	Gérard St Supéry
Trésorier	Béatrice Picole
Trésorier Adjoint	Gilles Nave

Il a été décidé par l'ensemble des participants à la réunion de commencer par étudier comment développer la communication entre les différentes parties habitées de la commune.

La prochaine réunion sur ce thème aura lieu le 23 mai 2008 à 21h00 dans la salle communale et nous espérons que de nombreux Mérenviellois qui partagent nos préoccupations se joindront à nous.

L'ensemble du bureau et du Conseil d'Administration reste à votre entière disposition pour vous donner tous renseignements supplémentaires.



38 T.S.M. et son école de tir



Les concours se suivent depuis quelques mois aussi bien pour les adultes que pour l'école de Tir qui compte cette année, 29 élèves dont 5 de MERENVIELLE.

Le grand challenge « Sylvana » était ouvert sur les écoles de tir de Midi Pyrénées. Nos petits bisons ont montré de quel plomb ils tiraient ! Voici la moisson de médailles et la coupe du club le plus représenté pour le 38T.S.M. : 9 « or » ; 5 « argent » ; 5 « bronze ».

Championnat Départemental des Ecoles de Tir



challenge « LOBSTEIN »

Un grand merci à José pour le soutien logistique.

9 élèves ont représenté le club au championnat départemental des écoles de tir à Bessières, dont 3 sur 2 disciplines ; carabine + pistolet (2 poussins et 1 benjamin). Ces mêmes tireurs participeront au championnat régional à Salvagnac dans le Tarn en espérant que cette année, le 38 T.S.M. montera au championnat de France. (l'an dernier : 4 élèves !).

RESULTATS DES DEPARTEMENTAUX DU 38 T.S.M.

Pistolet : poussin fille : 1^{ère} Judith GOMEZ -poussin garçon : 2^{ème} Dorian PEGLI
Benjamin garçon : 2^{ème} Clement CONIL -minime garçon : 1^{er} Alexis DUMAS

Carabine :poussin fille : 1^{ère} Judith GOMEZ -2^{ème} Alix ESTANOS - poussin garçon : 2^{ème} Dorian PEGLI -benjamine fille : 1^{ère} clarisse PROVOST (débutante !)
Benjamin garçon : 6^{ème} Joan ZANATO-8^{ème} Clément CONIL-10^{ème} Florent PRADINES
Minimes filles : 2^{ème} Emma ESTANOS-

Bravo à Alix et Emma ESTANOS habitants de Merenvielle !!!
Alexis DUMAS remporte la coupe pour le score le plus élevé en pistolet.

La coupe du conseil général a été remportée par le 38 T.S.M. pour le club qui a présenté le plus de tireurs et totalisé le plus de points...

Challenge « LOBSTEIN » : définition : « meilleur score additionné d'un poussin plus un benjamin plus un minime , équipe mixte, carabine – pistolet. Ce trophée doit être gagné 3 fois de suite pour être remporté. Il est proposé lors du championnat départemental des écoles de tir. Voici l'historique de ce trophée crée en 1999. **1999** : cible muretaine-**2000** :tir st gaudens-**2001** :C.S.A.G balma-**2002** : C.S.A.G balma- **2003** : cible muretaine-**2004** : C.S.A.G balma-**2005** : C.S.A.G balma-**2006** : cible muretaine-
2007 : 38 T.S.M. – 2008 : 38 T.S.M. Nous avons le devoir de remporter la coupe en 2009 pour qu'elle nous soit attribuée définitivement.

Les cours ont lieu le mercredi de 14h30 à 19h, une heure de cours puis une heure de loisir à 10m et à 50m (suivant la disponibilité de l'encadrement/ Francis et Alain).Des nouvelles installations sont disponibles au 10m tels que les postes de tir de vitesse et les boites à canards à bascule. L'école est conviviale: anniversaires de nos jeunes tireurs, petits concours en interne et remise de diplômes du meilleur tireur au plus râleur ...

SELECTION AU CHAMPIONNAT DE FRANCE 10M adulte et cadettes :

Adultes :

Aure CASTELBOU	13 ^{ème}	place au niveau national > quota 80 personnes	sélectionnée direct
David BESSET	50 ^{ème}	place au niveau national > quota 85 personnes	sélectionné direct

Cadettes :

Mélissa SAVOLDELLI	86 ^{ème}	place au niveau national > quota 85 personnes	liste d'attente
Alexia PRADINES	87 ^{ème}	place au niveau national > quota 85 personnes	liste d'attente

Souhait pour la rentrée septembre 2008: monter une équipe « féminine ». Environ 4 personnes seraient intéressées pour l'instant... Mesdames, venez essayer !!! Une opération « porte ouverte réservée exclusivement au habitants du village sera proposée au mois de juin. Vous serez encadrés durant cette journée par des bénévoles école de tir ados et adultes afin vous faire découvrir ce sport et vous initier au tir... Venez, c'est sympa le tir! Et ce sont nos enfants qui en parlent le mieux...

CULTURE ET LOISIRS



Noël des enfants :



Cette année les petits mérenviellois ont pu assister au spectacle « *Le Lutin et le Père Noël* » de la compagnie *Artemuse 31*, suivi du traditionnel goûter distribué aux enfants par le Père Noël en personne ! On a même vu quelques « presque grands » redevenir petits au moment de la distribution...



Fête de la musique :

Samedi 21 juin 2008
Soirée « **Tart' en muzik** »



18 heures : concert gratuit de la chorale « La Bosca » à l'église,

19 heures : apéritif sur la place du village.

La chorale animera un court atelier « chant choral » pour les adultes et le centre social de la vallée de la Save un atelier pour les enfants.

Pour le **repas**, chacun doit apporter : **1 tarte salée ou sucrée** à partager avec les autres participants, ses couverts, assiette et verre, ainsi que 2 € de participation par adulte, l'association se chargeant de la préparation du reste du repas (salades, fromage, fruits et boissons). Inscription auprès de Hélène Loubès au 05 61 06 52 96 ou de Laurence Girard au 05 61 86 14 81.

Nous sommes en train de mettre en place l'**animation musicale**, si tout va bien ce sera avec le groupe « La Sardine », mais il reste encore quelques détails techniques à régler...



A partir de 21 h, l'**AMJ**, Assemblée Municipale des Jeunes, organise la « boom » **des 8 à 14 ans** dans la salle polyvalente, uniquement sur inscription, guettez vos boîtes aux lettres !



Les autres dates à réserver :

Dimanche 13 juillet : **Fête du village**

Dimanche 12 octobre : **Vide Grenier** d'automne sur la place,

Samedi 7 décembre : **Arbre de Noël**,

et si il reste encore un peu de place dans votre agenda, pourquoi ne pas venir nous rejoindre ? (contact : Hélène Loubès 05 61 06 52 96)





Association Culture et Loisirs Assemblée Municipale des Jeunes de MERENVIELLE

Nous avons créé l'Assemblée en septembre 2006 dans le but de donner une dynamique nouvelle par et pour les jeunes dans le village.

Elle est constituée des jeunes de 8 à 14 ans qui sont volontaires, avec par ordre alphabétique : Carla GARRIGUES, Céline MILHES, Charlotte CARNAZZA, Charlotte CROS, Hugo DUVAL, Loïc SALES, Louise DUVAL, Pierre DAUVIAU, Thibault FINAZZI, Vincent PORTES et Victor CAUMONT. Elle est animée par des adultes bénévoles.

L'AMJ a pour but de discuter, de faire des propositions et des actions, pour le village en suivant des règles bien précises :

- Nous devons prendre des initiatives pour le bien public
- Nous devons faire des projets de jeunes
- Nous devons être indépendants dans nos décisions
- Nous faisons des propositions au conseil municipal des adultes

Plusieurs pistes ont été explorées à ce jour:

SECURITE ROUTIERE : Ceux qui prennent le bus du collège constatent que les voitures roulent très vite et que c'est dangereux de marcher jusqu'à l'arrêt de bus. Nous cherchons des solutions pour que les automobilistes tiennent compte du danger qu'ils représentent pour nous. Nous avons créé une affichette pour sensibiliser les adultes

TERRAIN DE JEUX ET PLACE DU VILLAGE : Nous aimerions avoir un terrain pour jouer au foot, au rugby, au basket, pour des jeux pour les petits. Nous avons relayé cette demande auprès des adultes et il sera peut-être possible dans le futur d'avoir un grand terrain de jeux près du centre.

FOYER POUR LES JEUNES : La Municipalité a mis un local à notre disposition. Nous l'avons d'abord repeint et meublé. Nous nous y réunissons régulièrement et nous sommes ouverts à toutes les idées que vous pourriez avoir pour son utilisation.

Fête : Nous avons organisé une fête pour les jeunes du village, dans la salle polyvalente au printemps 2007 et nous allons recommencer le soir de la fête de la musique, le 21 juin 2008. Pour la financer, nous avons tenu des buvettes au vide grenier, à la fête africaine, nous avons tenu un stand à Festiplantes, etc...

Histoire : Nous avons décidé de collecter des histoires et anecdotes sur le village auprès de nos anciens. Le projet démarre doucement et nous vous tiendrons au courant.

Nous sommes actuellement 11, mais si vous aussi avez des idées, si voulez nous rejoindre, n'hésitez pas, renseignez vous auprès de :

Claire : 06 18 91 13 42 - Association Culture et Loisirs

**Mérenvielle
et alentours :**

**la
chorale
la bosca
recrute**

**Voix de femmes et d'hommes
VENEZ NOUS REJOINDRE.**

**Répertoire classique, sacré, baroque, contemporain.
Répétitions tous les mardis à 21 H à Mérenvielle**

Contact : Guilaine Dussourd 05 61 58 48 73

Mérenvielle, Far Far ...West

La saison d'animation 2008 à la Bisonnerie de Borde Basse démarre sous d'excellents augures : un petit Chopin, aurochs de Heck, est en effet né début Février.

Ainsi, les enfants des groupes scolaires et des centres de loisirs venus participer aux ateliers pédagogiques de la Bisonnerie pourront l'admirer jusqu'au 31 Mai 2008.

Du 5 Juin et jusqu'au 25, Chopin se costumera en « Long Corn » pour la Grande Fête du Far West. Viendra ensuite le temps des vacances et du Camp Far West.



CAMP FAR WEST

Devenir de véritables petits « Papooses », s'entraîner avec les Cow-Boys, chercher de l'or au « Long Tom »...

Le Camp Far West, ce sont deux heures d'activités ludiques et variées, au cœur d'un Parc Animalier de 130 hectares ! Profitez des vacances et venez vous amuser avec nous !

L'entrée du Camp Far West inclut la visite guidée du parc animalier et du musée sur une heure.

Tarif particuliers : 8,00€ par enfant, 4,50€ par accompagnant
Tarif groupes : nous consulter

VACANCES DE PRINTEMPS
(du 12 au 27 avril 2008)
ET D'ETE
(du 2 juillet au 31 août 2008)

Groupes : sur réservation
Ouvert aux particuliers de 14 à 18h :
♦ les mercredis 16 et 23/04
♦ Les dimanches de juin
♦ Les mercredis et dimanches de juillet et août

GRANDE FETE DU FAR WEST

Quel entraînement pour devenir un véritable Sheriff ?
Comment les cow-boys préparent-ils la traversée vers l'Ouest des « longues cornes » ?
Et si nous allions chercher de l'or avec l'orpailleur ou visiter la maison des colons ?
Passons les épreuves de courage pour devenir de grands chefs Indiens et dansons pour faire venir la pluie !!!

Plus de 30 activités, des animaux superbes, un site exceptionnel, des décors à couper le souffle n'attendent que vos enfants de 3 à 12 ans : c'est la Fête !

GROUPES :
SUR RESERVATION DU 5 AU 25 JUIN
PARTICULIERS :
TOUS LES MERCREDIS DE JUIN
TARIF UNIQUE : 10 EUROS/PERSONNE

Cette année encore la Bisonnerie recrute et emploie une quarantaine d'animateurs à partir de 16 ans pour la Grande Fête du Far West. La plupart de ces jeunes indiens, trappeurs, cow-boys et autres pionniers sont issus de la région voire de Mérenvielle.

Pour ceux que ces postes intéressent, n'oubliez pas de déposer vos candidatures avant le 31 Mars 2009 si vous souhaitez faire parti de notre équipe l'été prochain !

PETITES ANNONCES

Jeune homme à Mérenvielle, cherche petits travaux d'été (arrosage, gardiennage de vos animaux...) pour les mois de juillet et août.

Contactez Alain au 06 85 50 34 20 ou 05 61 07 09 60

Correspondance locale de « La Dépêche du Midi » :

Vous souhaitez diffuser une information concernant le village, votre association organise une manifestation, vous voulez faire connaître une activité nouvelle, des résultats sportifs, une passion ou une personnalité originale...

N'hésitez pas à cafter pour la bonne cause !

Contactez Laure Salès, correspondante locale de La Dépêche à Mérenvielle,

06 82 22 21 19 ou lauresales@wanadoo.fr

Vends cuisine équipée en chêne en excellent état – idéale pour une cuisine de 10 m² environ disponible à partir du 1er septembre

comprenant pour 1500 € :

1 four à pyrolyse

1 lave vaisselle

1 plaque mixte

1 table style monastère (8 places) + 6 chaises assises en paille pour 200 €

Contact : 05 61 86 17 03

Vends Caravane Eldorado Lux 490 de Caravelair de 2006, 6 couchages, 2 lits superposés + lit de 140 cm + banquette transformable - Servie un seul été, très bon état

Vendue avec accessoires : 2 meubles en pin, tapis pour auvent, four, vaisselle...

Prix : 11 000 €

Jeune fille sérieuse 15 ans cherche enfant(s) à garder (Baby sitting).

Tél 05.61.86.92.67



**Pépinière
de Bouconne**

Sébastien MATURANA

Vente de végétaux
Création d'espaces paysagers

Lieu dit Berselègue - 31530 MERENVIELLE
Tél./Fax 05 34 57 83 65 - Port. 06 15 25 43 35
Mail : Sebastien.Maturana@orange.fr

**POUR TOUTES MANIFESTATIONS MARIAGES
ANNIVERSAIRES BAPTEMES
COMMUNIONS....NOUS VOUS PROPOSONS DE
LOUER PALMIERS OLIVIERS ET AUTRES
VEGETAUX QUI DECORERONT
AGREABLEMENT VOTRE SALLE**

Contact

mémori@

« Passionnée par les histoires vécues et
convaincue de la nécessité de les
transmettre aux générations suivantes »

Marie Labarthe

Votre Biographe

Biographe, je mets à votre disposition mon
écoute, mon savoir écrire ainsi qu'une
expérience unique de production multimédia
de vos mémoires, sous forme d'un livre, d'un
album ou d'un film vidéo.

Biographie
et
Généalogie

Multimédia

Tél : 05 61 07 09 60

Mail : Marie.Labarthe@free.fr

Internet : memoria.pro.free.fr

Courrier : Chemin de Belloc,
31 530 Mérenvielle - France

Particuliers - Collectivités

COURS DE PEINTURE et du DESSIN à MERENVIELLE



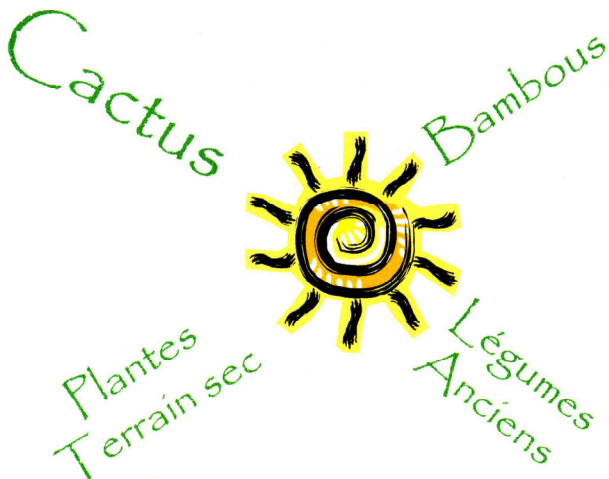
Réveillez votre talent artistique et faire des
nouveaux amis ! Cour amical chaque jeudi matin
10.00 - 13.00.

Dessin, aquarelle, acrylique et gouache
10€ chaque séance

Veillez contacter :

Fiona Forbes tel : 05 61 86 12 53

PORTES OUVERTES
PÉPINIÈRE JOËL DUVAL
30,31 Mai, 1 et 2 Juin 2008



Lieu-dit Rabailly - 31530 Mérenvielle

Mobile : 06 85 02 83 54

Visite sur rendez-vous du Lundi au Samedi
Voir plan d'accès au dos

AS SEGOUFIELLE FOOTBALL FEMININ

Equipe inscrite en championnat au District du Gers



Tu es sportive en herbe ou
déjà expérimentée,
envie d'un sport d'équipe,
viens apporter ton talent
et en découvrir d'autres !
Nous recrutons de 14 à 44 ans...

Contacte M.COVERT Patrick
au 05.62.07.34.07
ou 06.89.23.83.35



Entraînement tous les vendredis
à partir de 18h30 au
Stade Christian RIVALDO à Sézoufielle.
<http://assguerriere.skyrock.com/>